

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS CONSEIL MUNICIPAL EN SEANCE DU 11 JUIN 2020

Date de la convocation : 04 Juin 2020

Date d'affichage: 04 Juin 2020

### Nombre de membres:

Afférents au conseil

municipal: 29 En exercice: 29 Présents: 26

Procuration: 1

#### A la majorité:

Pour: 27 Contre: 0

Abstention: 0

Mention exécutoire: oui

L'an deux mille vingt, le onze juin à 18 H 30, le Conseil Municipal s'est réuni à la salle des fêtes, sous la Présidence de Laurent Poissant, Maire, suite à la convocation qui lui a été faite, conformément à la Loi dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Présents: M. Laurent POISSANT, Mme Nadège VANDENBUSSCHE, M. Philippe DUTKIEWICZ, Mme Catherine BECART, M. Didier COMPARON, Mme Anne-Marie DUHAMEL, M. Jean-Pierre COQUELLE, Mme Nadine DAUTRICHE, Mrs Romain DRUMEZ, Joël BIGOURD, Mme **Tacqueline** LACHERAY, Mmes Marie-Claire DEBERT, Sylvie DEBOVE, Marie-Claire EVRARD-COURTIN, Mrs Philippe CARON, Joël OUVRY, Bruno LOTHE, Mme Virginie MARTEL, M. Grégory CLAUSEN, Mme Sophie PASSERIEUX, M. Michael HONORE, Mmes Angélique WASIL, Cindy QUESTE, Perrine FRUCHART, Mrs Jimmy DELESTIENNE, LICOLO.

Excusé: M. Bertrand NAGI

Absent: M. Serge HERMANT.

Excusé ayant donné procuration M. Hain GURAULT pouvoir à Mme Anne-Marie DURAULT

Secrétaire : M. Jimmy DELESTEENNE.

Objet: Modification du tableau des effectifs

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Ш

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale;

Conformément à l'article 34 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la collectivité.

Monsieur le Maire informe qu'il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et à temps non complet nécessaire au fonctionnement des services.

Considérant le tableau des emplois adopté par le Conseil Municipal le 8 octobre 2019 ;

Considérant la nécessité de créer 3 postes pour permettre la nomination d'agents non titulaires,

Considérant la nécessité de créer 1 poste d'adjoint d'animation principal de 2ème classe suite à la réussite au concours ;

Considérant la nécessité de créer 16 postes permanents pour permettre l'avancement de grade d'agents titulaires.

## Le Maire propose à l'assemblée :

-La création d'un poste d'adjoint administratif à temps complet appartenant au cadre d'emploi des adjoints administratifs relevant de la catégorie hiérarchique C à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2020.

-La création d'un poste d'adjoint d'animation à temps complet appartenant au cadre d'emploi des adjoints d'animation relevant de la catégorie hiérarchique C à compter du 15 septembre 2020.

-La création d'un poste d'adjoint d'animation à temps non complet à 126h61 appartenant au cadre d'emploi des adjoints d'animation relevant de la catégorie hiérarchique C à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2020.

-La création d'1 poste d'adjoint d'animation principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet appartenant au cadre d'emplois des adjoints d'animation relevant de la catégorie hiérarchique C à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2020 suite à la réussite au concours.

-La création de 7 postes d'adjoint administratif principal de 1ère classe à temps complet appartenant au cadre d'emplois des adjoints administratifs relevant de la catégorie hiérarchique C à compter du 1er septembre 2020 dans le cadre des avancements de grade ;

-La création de 5 postes d'adjoint technique principal de 1ère classe à temps complet, la création d'1 poste d'adjoint technique principal de 2ème classe à temps non complet et la création d'1 poste d'adjoint technique principal de 1ère classe à temps non complet appartenant au cadre d'emplois des adjoints techniques relevant de la catégorie hiérarchique C à compter du 1er septembre 2020 dans le cadre des avancements de grade;

-La création de 1 poste d'agent de maitrise principal à temps complet appartenant au cadre d'emplois des agents de maitrise relevant de la catégorie hiérarchique C à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2020 dans le cadre des avancements de grade ;

-La création de 1 poste d'agent spécialisé principal de 1ère classe à temps complet appartenant au cadre d'emplois des ATSEM relevant de la catégorie hiérarchique C à compter du 1er septembre 2020 dans le cadre des avancements de grade.

-La rémunération et le déroulement de la carrière correspondront au cadre d'emplois concerné.

-La modification du tableau des emplois à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2020.

#### **LE CONSEIL MUNICIPAL:**

Après en avoir délibéré à l'unanimité :

Autorise Monsieur le Maire à :

- -La création d'un poste d'adjoint administratif à temps complet appartenant au cadre d'emploi des adjoints administratifs relevant de la catégorie hiérarchique C à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2020.
- -La création d'un poste d'adjoint d'animation à temps complet appartenant au cadre d'emploi des adjoints d'animation relevant de la catégorie hiérarchique C à compter du 15 septembre 2020.
- -La création d'un poste d'adjoint d'animation à temps non complet à 126h61 appartenant au cadre d'emploi des adjoints d'animation relevant de la catégorie hiérarchique C à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2020.
- -La création d'1 poste d'adjoint d'animation principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet appartenant au cadre d'emplois des adjoints d'animation relevant de la catégorie hiérarchique C à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2020 suite à la réussite au concours.
- -La création de 7 postes d'adjoint administratif principal de 1<sup>ère</sup> classe à temps complet appartenant au cadre d'emplois des adjoints administratifs relevant de la catégorie hiérarchique C à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2020 dans le cadre des avancements de grade ;
- -La création de 5 postes d'adjoint technique principal de 1ère classe à temps complet, la création d'1 poste d'adjoint technique principal de 2ème classe à temps non complet et la création d'1 poste d'adjoint technique principal de 1ère classe à temps non complet appartenant au cadre d'emplois des adjoints techniques relevant de la catégorie hiérarchique C à compter du 1er septembre 2020 dans le cadre des avancements de grade;

« Décision Exécutoire »:

Reçue en Sous-Préfecture le .. 18. 5 - 20.20 .....

Publiée et Notifiée le

.2.3. Jim. 2020.....

Le Maire.

Laurent Poissant



-La création de 1 poste d'agent de maitrise principal à temps complet appartenant au cadre d'emplois des agents de maitrise relevant de la catégorie hiérarchique C à compter du 1er septembre 2020 dans le cadre des avancements de grade dans le cadre des avancements de grade;

-La création de 1 poste d'agent spécialisé principal de 1ère classe à temps complet appartenant au cadre d'emplois des ATSEM relevant de la catégorie hiérarchique C à compter du 1er septembre 2020 dans le cadre des avancements de grade.

-Modifier le tableau des effectifs du personnel communal (tableau en annexe).

- Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés seront inscrits au budget aux chapitres et articles prévus à cet effet.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits.



2020/11.06/13 Annexe de la délibération du Conseil Municipal du Jeudi 11 juin 2020

GRADES	CATE	OUVERTS	POURVUS	VACANTS
Directeur Général des services	*	1	1	0
Attaché principal	A	1	0	1
Attaché	A	2	2	0
Rédacteur principal 1ère classe	В	1	1	0
Rédacteur	В	1	0	1
Adjoint administratif principal 1ère classe	С	8	1	7
Adjoint administratif principal 2ème classe	С	12	12	0
Adjoint administratif	С	12	10	2
Ingénieur principal	A	1	1	0
Technicien principal de 2ème classe	В	1	0	1
Agent de maîtrise principal	С	5	4	1
Agent de maîtrise	С	3	3	0
Adjoint technique principal 1ère classe	С	9	4	5
Adjoint technique principal 1ère classe	С	1	0	1
Adjoint technique principal 2ème classe	С	19	19	0
Adjoint technique principal 2ème classe	С	9	8	1
Adjoint technique	С	15	13	2
Adjoint technique TNC	С	34	33	1
Agent spécialisé des écoles maternelles	С	1	0	1
Agent spécialisé des écoles maternelles	С	3	3	0
Animateur principal 1ère classe	В	2	2	0
Animateur	В	1	1	0
Adjoint d'animation principal 2ème classe	С	3	2	1
Adjoint d'animation principal 2ème classe	С	1	1	0
Adjoint animation	С	2	1	1
Adjoint animation TNC	С	6	5	1
Educateur territorial des APS	В	1	1	0
Assistant de conservation principal 1ère	В	1	1	0
Brigadier-chef principal	С	2	2	0
Gardien brigadier	С	2	2	0
CDISATION	В	1	1	0
Agent contractuel	В	1	1	0
Agent contractuel	С	13	13	0
Agent contractuel distribution revues	С	4	4	0
Contrat d'apprentissage	С		1	0
TOTAL GENERAL		180 MA	152:	28

Page 6 sur 6

Poiss ANT